

## Plante envahissante dans nos lacs: un herbicide américain controversé vient d'être approuvé au Canada



Aux États-Unis, l'herbicide ProcellaCor composé de florpyrauxifène-benzyle suscite un engouement. Au Canada, l'Agence de réglementation de lutte antiparasitaire a recommandé qu'il soit homologué.

---

**PARTAGE****ANNABELLE BLAIS**

Samedi, 29 juillet 2023 00:00

MISE À JOUR Samedi, 29 juillet 2023 00:00

**Un herbicide controversé utilisé aux États-Unis pour lutter contre une plante exotique envahissante vient d'être autorisé au Canada et suscite déjà des craintes.**

• À lire aussi: **[1 lac sur 10 au Québec a des problèmes](#)**

• À lire aussi: **[Ils se battent pour la survie de leur lac, qui en arrache](#)**

«C'est une autre prétendue solution miracle, mais pour laquelle, comme avec tous les herbicides, j'ai énormément de réserve», affirme Claude Lavoie, professeur à l'Université Laval et spécialiste de la gestion des plantes envahissantes.

Étant la référence au Québec concernant le myriophylle à épis, il est sollicité depuis quelques mois au sujet d'un herbicide, le florpyrauxifène-benzyle, vendu aux États-Unis sous le nom ProcellaCOR.

«Ça suscite la curiosité. J'ai dû répondre à peu près à une dizaine de questions cet hiver», dit le biologiste.



Ce produit vient tout juste d'être homologué au Canada par l'Agence de réglementation de lutte antiparasitaire de Santé Canada. Le ministère de l'Environnement au Québec doit, à son tour, autoriser ce pesticide avant qu'il ne soit utilisé dans la province.

Le biologiste croit qu'il faut être particulièrement prudent, car on connaît encore mal sa toxicité. Sur le site de la base de données SAGE pesticides, on peut lire que «le florpyrauxifène-benzyle est très toxique chez les poissons d'eau douce».

Des chercheurs ont aussi récemment démontré que les herbicides causent davantage de tort aux espèces végétales déjà présentes dans le lac qu'au myriophylle.



Myriophylle à épis IMAGE TIRÉE DU GUIDE «PRÉVENTION ET LUTTE CONTRE LE MYRIOPHYLLE À ÉPIS» DU MINISTÈRE DE L'ENVIRONNEMENT

---

Cet herbicide serait toutefois plus efficace, car plus sélectif. «Mais ça, c'est la prétention du fabricant. Et si vous lisez l'étiquette, je suis désolé [...], mais elle dit bien que ça peut s'attaquer aussi à d'autres plantes», souligne M. Lavoie.

Très peu d'études indépendantes ont été publiées. L'une d'elles a démontré des résultats similaires aux autres herbicides, soit que le myriophylle revient après quelques années.»

#### **Controverse aux États-Unis**

Aux États-Unis, il y a un certain engouement. Au lac George dans l'État de New York, l'herbicide a toutefois semé la controverse.

«Ils avaient éliminé 99% du myriophylle, mais ils ont fait une erreur, explique M. Lavoie. Ils ont relâché leur vigilance. Le myriophylle est revenu en quantité très forte.»

Découragés, les gestionnaires du parc Adirondack, où se trouve le lac, se sont tournés vers l'herbicide. «Il y a eu une réaction très forte des résidents et ils sont allés en cour et ont obtenu une injonction.» Le projet est donc suspendu pour le moment.

Même avant que le ProcellaCOR soit homologué chez nous, M. Lavoie a eu connaissance d'au moins une entreprise québécoise qui a été approchée par un vendeur afin de faire connaître le produit.

«Jamais je n'appuierai la pulvérisation d'un pesticide carrément dans l'eau, poursuit M. Lavoie. Je ne suis pas anti-herbicide. En milieu terrestre, parfois, il faut s'y résoudre. Mais dans l'eau, c'est une ligne rouge que je ne franchis pas parce que [...] les effets de toxicité de ces pesticides-là sont trop mal connus. C'est de l'eau qu'on boit.»